

## FICHE HABILITATION

DREETS Bourgogne-Franche-Comté  
 5 place Jean Cornet  
 25041 Besançon cedex

### MEMBRE DU JURY

Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministre chargé de l'emploi

### POUR LE TITRE PROFESSIONNEL

(EN TOUTE LETTRE)

Maconnerie Voie Réseaux Divers (MVRD)  
 -----NIVEAU-----

1<sup>ère</sup> Demande

Demande de renouvellement

#### Candidature

Nom - Prénom SCHALLER David  
 Date et lieu de naissance 12/9/1981 BELFORT (90)  
 Adresse 28 rue de la chambre  
 Code postal 90200 Ville LEPUIX  
 Téléphone domicile ..... Téléphone portable 07 71 25 86 67  
 Adresse électronique contact@3cs-vgp.com  
 Mobilité géographique  OUI Nationale - Régionale - Départementale  
 (rayer les mentions inutiles)  
 NON

#### Situation actuelle

Chef d'entreprise     Travailleur indépendant     Artisan     Profession libérale  
 Salarié     Demandeur d'emploi depuis le .....     Retraité depuis le .....     Autres (à préciser)

Dénomination et adresse professionnelle actuelle 3CS - VGP  
28 rue de la chambre 90200 LEPUIX  
 Téléphone professionnel 07 71 25 86 67  
 Nom du responsable entreprise SCHALLER David

Date d'entrée dans le métier lié au Titre Professionnel 10/1/2000  
 Informations concernant les expériences professionnelles liées au titre professionnel visé

**joindre un CV actualisé - une attestation d'emploi - copie d'une pièce d'identité**

#### A compléter

Entreprise ou Organisme Nom-Adresse	Emploi exercé (à développer)	Statut Chef d'entreprise- artisan - salarié etc..	Période d'emploi Dates	Durée (en mois)
TECHNO-VERT	Maconnerie Paysagère Conducteur d'engins	Salarié	10/1/2000 au 18/4/2003	39
STPi	Macon - VRD Conducteur d'engins	Salarié	22/4/2003 au 20/2/2004	10
TECHNO-VERT	Macon - Paysagiste Conducteur d'engins	Salarié	1/3/2004 au 20/2/2015	131
EIFFAGE Route	VRD Conducteur d'engins	Salarié	6/3/2015 au 17/8/2017	29
3CS - VGP	Contrôle Vérifications Générales périodiques	Chef d'entreprise Travailleur Indépendant	Depuis le 29/12/2017	
CPO / AFOR TP	Formateur VRD	Vacataire	Depuis le 1/12/2019	





Je soussigné(e) déclare être candidat(e) à la qualité de membre de jury du titre professionnel visé et je m'engage à suivre la formation nécessaire pour connaître mon rôle et les documents liés à l'exercice de ma mission.

Je certifie justifier d'au moins 3 ans d'expérience dans le métier visé par le titre et ne pas avoir quitté le métier depuis plus de 5 ans.

Je suis informé(e) que la DREETS, inscrira mes coordonnées dans l'applicatif CERES utilisé par le Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion et les organismes agréés, si je suis habilité(e).

Je m'engage à informer la DREETS, des changements relatifs à ma situation, (coordonnées, durées et périodes d'activités professionnelles).

### Charte de déontologie des membres de jury pour un titre professionnel

#### La neutralité :

Le jury n'est pas une instance de recrutement. Vous faites abstraction de tout intérêt personnel et professionnel. Vous ne participez pas à l'évaluation ni aux délibérations du jury pour un candidat que vous connaissez personnellement ou professionnellement.

#### L'objectivité de l'évaluation :

Vous évaluez les compétences professionnelles du candidat dans le cadre d'une mise en situation sans considération de son statut ou de ses particularités. Cette évaluation est complétée par l'analyse approfondie de l'intégralité du dossier du candidat ; elle ne doit pas être influencée par d'autres éléments ou avis extérieurs. Votre évaluation se fonde sur la prestation du candidat au regard des textes de référence de la certification visée : le référentiel de certification et le dossier technique d'évaluation. Les critères d'évaluation mesurent l'opérationnalité du candidat dans l'emploi, aussi vous prenez du recul par rapport à vos propres procédures de travail et perception du métier. Vous notez les observations factuelles conduisant à votre décision sur les grilles d'évaluation qui seront conservées dans le dossier du candidat.

#### Le respect de la confidentialité :

Vous respectez sans limitation de durée, la confidentialité des informations de toute nature fournies par le candidat et notamment les données personnelles et professionnelles. Vous vous engagez également à garantir la confidentialité de la délibération des jurys.

#### L'égalité de traitement :

Tout au long de la procédure d'évaluation, vous respectez le principe d'égalité de traitement des candidats quelle que soit la voie d'accès au titre professionnel (validation des acquis de l'expérience (VAE) ou parcours de formation). Lors de la session d'examen, vous veillez à adopter une attitude de stricte neutralité, veillez à ce qu'aucun élément de nature discriminatoire ne perturbe la session, veillez à assurer à chaque candidat une évaluation impartiale et égale et n'intervenez durant l'observation de la mise en situation qu'en cas de non-respect des règles de sécurité des personnes et des biens. Au cours de l'entretien final, qui n'est ni un test de contrôle de connaissances ni un oral de concours ou d'examen de fin de formation, vous conservez une attitude neutre et bienveillante.

#### La solidarité de la décision du jury :

Le jury est une entité collégiale constituée d'au moins deux membres qui décident ensemble, vous êtes solidaire de la décision du jury. Chaque membre de jury garantit : le respect du cadre réglementaire de la certification et de la charte de déontologie des membres du jury, la sérénité et le bon déroulement des débats pour aboutir à la décision finale du jury.

Fait à LEPUIX le 30 30CS 31/10/23  
Signature  3CS-VGP  
28, rue de la Chapelle  
90200 Lepuix  
Tél. 07 71 25 86 67  
contact@3cs-vgp.com • www.3cs-vgp.com  
Siret 834235202 000 19 • APE R010Z • Agrément n° 90 1 1017 JI

### Décision d'habilitation

Date de professionnalisation...04.12.2023.....

Votre habilitation est prévue jusqu'au 31.10.2028....

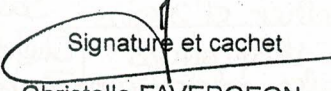
(Cette décision concerne le Titre Professionnel mentionné et couvre la période de la durée de vie du TP prévue par arrêté)

ACCORD

REFUS

Date **11 DEC. 2023**

Signature et cachet

  
Christelle FAVERGEON  
Directrice adjointe

Direction départementale  
de l'emploi, du travail, des solidarités  
et de la protection des populations  
11 rue du Commandant Jean Legrand  
CS 40483  
90016 BELFORT Cedex